

Le Dispositif ESPARK intervient sur toute la Charente-Maritime



**ESPARK**

- Equipe Spécialisée Parkinson -  
à domicile



**Siège social Tremä**  
14 rue Edme Mariotte  
17180 Périgny  
05 46 41 68 46  
contact@trema-asso.fr  
www.trema-asso.fr

Contact  
**Equipe ESPARK**  
Du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures  
22 rue du Général Leclerc  
17260 Gémozac  
05 46 42 19 19 (choix 2)  
ssiad.esa@trema-asso.fr  
*(Nouvelle adresse à compter du 1er avril 2023  
41 bis rue du Maréchal Foch- Gémozac)*

**Accompagnement à domicile, des personnes atteintes de la maladie de Parkinson en Charente-Maritime**

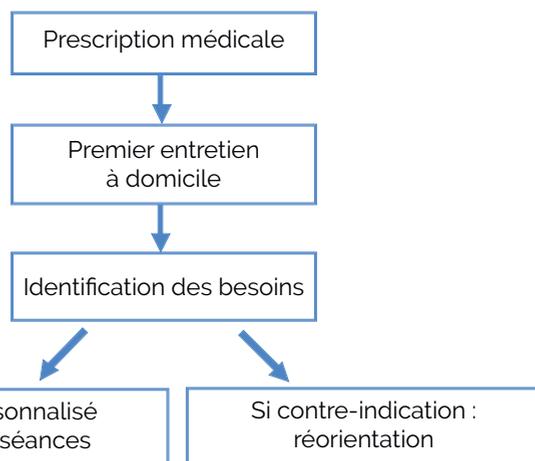
## Qui est concerné ?

- ❖ Des personnes de 18 ans et plus atteintes de la maladie de Parkinson vivant au domicile ayant au moins une fonction instrumentale de la vie quotidienne impactée.

## Comment intervient l'ESPAK ?

- ❖ Sur prescription médicale soit :
  - d'un Centre Expert Parkinson des CHU de Bordeaux, Poitiers ou Limoges.
  - d'un neurologue ou médecin traitant dans le cadre d'une prescription SSIAD.
- ❖ Durant 15 séances maximum (à raison d'une séance par semaine)...
- ❖ Par une équipe pluridisciplinaire interne à Tremä (ergothérapeute, psychomotricien, psychologue) et en lien avec les intervenants libéraux du patient (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers libéraux).
- ❖ Ce dispositif est gratuit pour ses bénéficiaires et pris en charge à 100% par l'assurance maladie.

## Admission à l'ESPAK



## Génèse du projet ESPAK

Initié en 2022 par les Centres Experts Parkinson (CEP) des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) de Bordeaux, Poitiers et Limoges.

En Charente-Maritime, l'association Tremä met en oeuvre ce dispositif destiné à mesurer l'impact de l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire sur la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

Il vise également une meilleure coordination du parcours de soin des personnes entre les CEP et le domicile.



Ce projet pilote est financé par l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine (ARS)



## Pour quels objectifs ?

- ❖ Identifier les besoins de la personne et de son entourage ;
- ❖ Optimiser les capacités fonctionnelles dans les actes de sa vie quotidienne ;
- ❖ Préserver l'autonomie de la personne dans son quotidien et sa vie sociale ;
- ❖ Conseiller, accompagner et soutenir la personne ainsi que son entourage ;
- ❖ Orienter les personnes vers les professionnels et/ou des structures adaptées.

**Pour améliorer la qualité de vie de la personne et celle de son entourage.**

## L'ESPAK propose

